



Votre service d'eau évolue



Nouvelle organisation territoriale de l'eau potable

Afin d'harmoniser l'organisation des services de l'eau potable, la distribution de l'eau va être confiée à terme à un exploitant unique pour l'ensemble des 33 communes de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). À la demande des élus, la Société de l'Eau Potable Royan Atlantique (SEPRa) a été créée. Elle deviendra l'exploitant du territoire de la CARA, avec une mise en place en 3 temps :

2022
Janvier

9 communes

- Médis
- Royan
- Sablanceaux
- Saint-Georges-de-Didonne
- Saint-Palais-sur-Mer
- Saint-Romain-de-Benet
- Saujon
- Semussac
- Vaux-sur-Mer

2023
Janvier

12 communes

- Arvert
- Breuillet
- Chaillevette
- Corme-Écluse
- Étaules
- La Tremblade
- Le Chay
- L'Éguille-sur-Seudre
- Les Mathes
- Mornac-sur-Seudre
- Saint-Augustin
- Saint-Sulpice-de-Royan

2024
Janvier

12 communes

- Arces-sur-Gironde
- Barzan
- Boutenac-Touvent
- Brie-sous-Mortagne
- Chenac-Saint-Seurin d'Uzet
- Cozes
- Épargnes
- Floirac
- Grézac
- Meschers-sur-Gironde
- Mortagne-sur-Gironde
- Talmont-sur-Gironde

 **La SEPRa, votre nouvel interlocuteur pour vos demandes du quotidien**

Service client (facturation, changement de contrat, demande de travaux ...)
05 46 08 02 06
Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
Samedi : 9h00 - 13h00

Urgences 24h/24
05 81 91 35 02
www.sepra-eau.fr



 **Que dois-je faire ?**

En janvier 2022, vous allez recevoir de la SEPRa un courrier de bienvenue vous expliquant les modalités pour créer votre compte en ligne; il vous sera demandé de fournir vos coordonnées bancaires. Vous pourrez choisir vos modalités de paiement (mensualisation, prélèvement, virement...), par téléphone, par courrier, ou en ligne sur le site www.sepra-eau.fr

Si vous êtes mensualisé, vous pourrez disposer de cette option dès réception du courrier en vous déclarant par téléphone ou sur le site internet de la SEPRa.

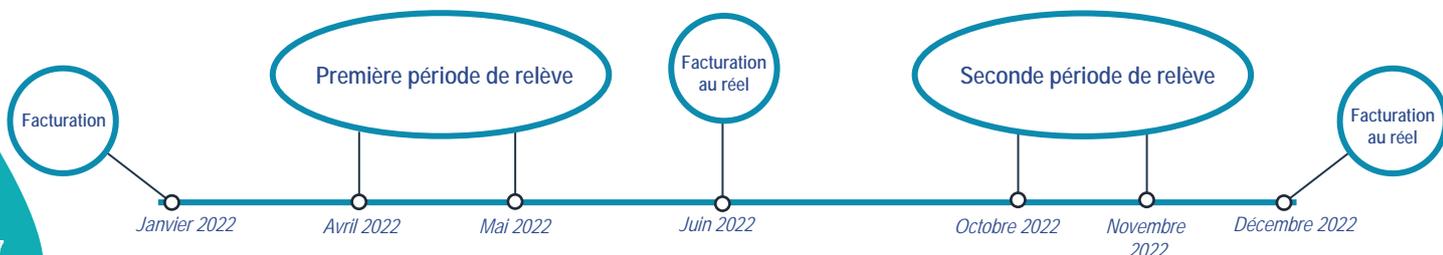
 **L'agenda de facturation : «la fin des incertitudes sur le volume consommé et facturé»**

La facture reçue au cours du dernier trimestre 2021 est basée sur votre consommation réelle relevée entre juillet et octobre 2021. Si vous êtes mensualisé, les derniers prélèvements par votre exploitant actuel se feront au plus tard en décembre 2021. Ces prélèvements intervenus après votre dernière facture serviront au paiement du solde de l'année 2021.

En janvier, une première facture concernant l'abonnement du 1^{er} semestre 2022 vous sera adressée par la SEPRa, puis deux périodes de relève permettront une facturation réelle. D'ici 3 ans, la SEPRa aura remplacé tous les compteurs d'eau pour mettre en place un système de télérelève.

 **Je paie quoi ?**

Une facture d'eau, toutes parts confondues, égale ou en diminution par rapport à 2021, pour une qualité de service augmentée. Le détail du contenu de votre facture vous sera fourni avec la première facture de janvier après le vote des tarifs par les collectivités (CARA et Eau 17).



La performance au cœur de l'organisation

Télérelève : mieux consommer l'eau potable et préserver la ressource en eau



Un compteur relevé automatiquement



Vous pouvez intervenir rapidement en cas de fuite



Vous payez le juste prix



Vous préservez l'eau potable et réalisez des économies

Proximité et réactivité

40 agents dédiés au service seront déployés pour assurer la distribution de l'eau potable jusqu'au robinet du consommateur, permettant une réactivité importante notamment afin de limiter l'eau perdue en cas de fuite.

Une équipe locale pour assurer une bonne gestion territoriale.

En complément des points d'accueil, l'application mobile et le site internet permettront un accès simplifié aux démarches.

Préservation de l'environnement au quotidien

La mise en oeuvre d'actions concrètes pour limiter l'émission de gaz à effet de serre, réduire la consommation énergétique et permettre une gestion des espaces verts favorable à la biodiversité.

Transparence du service

La nouvelle organisation permettra un suivi exhaustif des objectifs et indicateurs de performance : technique, financier ainsi que ceux concernant la relation avec les usagers et les abonnés.

Un contrôle renforcé de la tenue des objectifs sera mis en place par Eau 17 pour garantir la qualité du service rendu.

La parole de l'Élu



Nous avons voulu que chaque habitant du territoire dispose d'un service de qualité maximum pour un prix maîtrisé. Pour cela, nous avons choisi d'avoir un service d'exploitation unifié, en remplacement des 11 services actuels. Nous avons confié la gestion de la ressource en eau, bien commun, à la RESE régie publique d'Eau 17, et la distribution de l'eau potable à un délégataire privé. Après une mise en concurrence, l'exploitation de la distribution a été confiée à une société dédiée à notre territoire : la Société de l'Eau Potable Royan Atlantique (SEBRA).



Credit photo : Antoine Bigot

Bernard Laumonier,

Maire de Floirac, Conseiller communautaire, Vice-Président d'Eau 17

Des points d'accueil pour vous accompagner

À terme, 5 points d'accueil seront accessibles pour tous les usagers et abonnés avec des horaires élargis en période estivale.



Vaux-sur-mer

13 rue Paul-Émile Victor
17640 Vaux-sur-mer

Toute l'année

Du lundi au vendredi : 9h00 - 13h00
et de 13h30 à 16h00 sur RDV

Royan (nouveau site)

85 cours de l'Europe
17200 Royan

Hiver

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00
et 13h30 - 18h00

Samedi : 9h00 - 13h00

Été

Lundi et vendredi : 9h00 - 18h00
Du mardi au jeudi : 9h00 - 12h00

et 14h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 13h00

Étaules (à partir de 2023)

2 rue de la Croix
17750 Étaules

Saujon

45 ter rue Pierre de Compert
17600 Saujon

Toute l'année

Lundi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00
Mercredi et samedi : 9h30 - 12h00

Cozes (à partir de 2024)

69 route de Saintes
17120 Cozes

Qui est Eau 17 ?

Eau 17 définit les orientations stratégiques de la politique publique de l'eau. Notre vocation est de réaliser les investissements, de renouveler le patrimoine pour garantir un service performant et durable. Nous gérons et préservons la ressource en eau, nous protégeons les milieux aquatiques, nous informons et sensibilisons le grand public.